

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 56

Artikel: Passe-temps
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ammoniacale à 1 pour 100. Il faut avoir soin de faire pénétrer le pinceau assez avant dans la fente du palais séparant les fosses nasales.

On suspendra dans la caisse ou dans la cage un morceau d'éponge imbibé d'ammoniaque pure et roulé dans un chiffon. Comme boisson de l'eau sulfatée et pour nourriture des grains cuits avec un morceau de sucre candi.

Au bout de deux ou trois jours de ce traitement, l'animal sera complètement rétabli.

Poignée d'histoires

Boucles d'oreilles pour vaches

Le directeur général de l'agriculture, à Bruxelles, vient de prescrire que tous les animaux de la race bovine devront avoir les oreilles percées dès l'âge de trois mois.

Pourquoi ? demanderez-vous. Pour porter des boucles d'oreilles !

Ce directeur général et génial espère, par ce moyen, fermer la frontière à l'introduction en Belgique des animaux atteints de la tuberculose.

Les éleveurs devront tenir une comptabilité minutieuse de leurs étables, vacheries et bœuvries, et c'est pour empêcher la substitution des animaux qu'a été inventée la boucle d'oreilles !

Ce ne sera vraiment pas banal que d'apercevoir d'ici peu de temps dans les verts pâturages flamands, des troupeaux d'animaux dont les oreilles seront ornées des boucles les plus fantaisistes.

La rose changeante

Les Japonais sont d'une habileté prodigieuse dans la culture des fleurs. Leur dernière création, qui sera à la mode sans doute d'ici peu en Europe, est merveilleuse : il s'agit de la « Rose changeante ».

La couleur de cette rose est blanche à l'ombre et rouge au soleil. Quand vient la nuit ou quand on la transporte dans une chambre peu éclairée, cette rose devient d'une blancheur de cire. Les pétales prennent d'abord une teinte bleuâtre qui se transforme rapidement en un rose très pâle qui, lui-même, se change en une blancheur de lys. Transportée au soleil, la rose prend rapidement la teinte rouge écarlate des pivoines.

Sauvés par un marsouin

Le *Courrier des Etats-Unis* raconte que le brigantin *J. Soares Costa* est arrivé ces jours à St'ap'eton (Satent Island), venant de Santos (Brésil) après un voyage de quarante-cinq jours, accompli dans des conditions particulièrement dramatiques. En effet, le navire avait à peine quitté Santos, où il n'avait pu trouver de garnison, qu'il rencontrait une mer démontée. Pendant plus de soixante-dix jours, le mauvais temps continua ; le brigantin avait continuellement le vent debout et, une dizaine de jours avant d'arriver à New York il était tellement fatigué que plusieurs voies d'eau se déclaraient à bord. Il fallut que l'équipage se mit aux pompes et pour comble d'infortune, les provisions étaient complètement épuisées et aucun bâtiment n'était en vue.

Exénués de fatigue et mourants de faim, le capitaine et son équipage étaient désespérés, lorsqu'ils aperçurent plusieurs mar-

souins qui s'approchaient du navire. L'un d'eux passa à bonne portée, et un matelot réussit à le harponner. C'est ce marsouin qui les sauva, car ils purent vivre de la chair jusqu'à l'arrivée à New-York.

L'équipage a aussi beaucoup souffert du froid, car la provision de charbon était épuisée et l'on dut brûler une partie des agrès du navire.

Curieux procès en divorce

Une dame Marthe Hunt, âgée de cent cinq ans, vient de commencer, devant le tribunal de Salinas (Kansas) une instance de divorce contre son mari.

Au juge de la cour de district, qui paraît étonné de la demande de la centenaire, elle a fait la déclaration suivante :

« J'ai chassé mon mari de ma maison, alors que je n'avais que 97 ans, et, maintenant, je veux divorcer. Je n'ai que 105 ans et comme je compte vivre encore pendant bien des années, je ne veux pas porter plus longtemps le nom de cet homme, mais celui de mon second mari Merrill qui, lui, était un brave homme. »

Mme Hunt s'est rendue à pied au tribunal, qui est situé à un bon mille de sa maison et elle est revenue de même chez elle. Comme un huissier, âgé d'une soixantaine d'années, lui demandait en riant si elle voulait divorcer pour se remettre, l'a toisé de la tête aux pieds, et, d'une petite voix flûtée lui a répondu :

« Jeune homme, je ne crois pas que je me remarierai. J'ai eu, au cours de mon existence trois mariés et c'est assez. Cependant, mes deux premiers mariés ont été bons pour moi, tandis que Hunt me battait jusqu'au jour où je l'ai mis à la porte. Si jamais je le revois, c'est moi qui, cette fois-ci battrai ce vaillant, car je m'en sens encore la force. »

Hunt qui est âgée de 91 ans, n'a pas paru au tribunal.

Victime d'un caméléon

La dame au lézard, qui defraya la chronique parisienne l'été dernier, a trouvé une émule dans la personne d'une jeune Anglaise émigrée au Canada. Mais, il y a lézard et lézard. Celui qu'avait Miss Douglas existait bel et bien. Il a même donné une preuve fatale de son existence en causant la mort de la jeune femme.

L'histoire n'est pas sans une note pathétique. Réduite à la misère, Miss Douglas, avait accepté les offres d'un marchand de spécialités pharmaceutiques. Tous les soirs, sur la scène d'un music-hall, elle avait un caméléon vivant, qu'elle... restituait aussitôt après avoir bu quelques gouttes du remède à lancier.

Elle a fini par payer de sa vie, dans un hôpital canadien, ce dévouement à la pharmacopée.

Par une étrange coïncidence, une lettre qu'on lui adressait de Londres et qui ne parvint au Canada qu'après sa mort, lui annonçait qu'elle héritait d'une grosse fortune.

Les marrons ont, depuis quelques semaines, fait leur apparition. Nous allons donc en profiter pour préparer avec leur concours quelques bons desserts. Tout d'abord, une délicate compote.

La compote de marrons se fait en faisant cuire les mirrons dans de l'eau, puis en les épluchant soigneusement. On les met ensuite dans de l'eau acidulée avec du jus de citron et on les jette ensuite dans un sirop bouillant, on les y laisse bouillir cinq minutes et on les vide dans un compotier en les arrosant avec un peu de rhum.

On peut glacer et confire les marrons en les plongeant dans un sirop de sucre à 25 degrés aussitôt qu'ils ont été blanchis et épluchés. Deux heures après, on les met dans une bassine qu'on place sur un feu très doux ou à la bouche du four modérément chauffé.

Passe-temps

Charades : Mouton. — Charade.

Vers figurés

La bouteille

Que mon
Flacon
Me semble bon
Sans lui
L'ennui
Me suit,
Me nuit,
Je sens
Mes sens
Pe sants,
Mourants,
Quand je le tiens,
Dieux ! que je suis bien !

Que son aspect est agréable !

Que je fais cas de ses divins présents !
C'est de son sein fécond, c'est de ses heureux flancs
Que coule ce nectar si doux, si délectable,
Qui rend tous les esprits, tous les coeurs satisfaits.
Cher objet de mes veux, tu fais toute ma gloire ;
Tant que mon cœur vivra, de tes charmants bienfaits
Il saura conserver la fidèle mémoire ;
Ma muse, à tel ouvrage se consacre à jamais
Tantôt dans un caveau, tantôt sous une treille,
Ma lyre, de ma voix, accompagnant le son,
Répètera cent fois cette aimable chanson :
Règne sans fin, ma charmante bouteille,
Règne sans cesse, ô mon cher flacon.

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.